

221C0243
FR0000076176-OP001-AS01

1^{er} février 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

DALET
(Euronext Paris)

Complément à D&I 221C0073 du 11 janvier 2021

1. Le 1^{er} février 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société DALET en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifié déposé, le 11 janvier 2021, par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Dalet Holding, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Finexsi, représenté par Messieurs Olivier Peronnet et Errick Uzzan, mandaté, le 26 octobre 2020, par le conseil d'administration de la société DALET en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1^o, 2^o et 4^o et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifié (en application de l'article 261-1-1 I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers, dans sa séance du 10 novembre 2020, ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société DALET en application des dispositions de l'article 231-19, 4^o du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres DALET sont applicables.